

Certificat

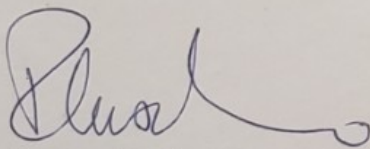
Auxiliaire de santé CRS

Bengono Marc Florent

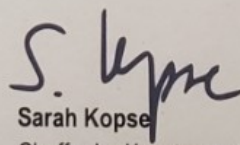
Né le 20 septembre 1995

a terminé avec succès la formation (120 heures) d'Auxiliaire de Santé CRS
le 13 août 2026.

Lausanne, le 21 août 2026



Florence Anselmo
Directrice



Sarah Kopse
Cheffe du département Santé et intégration
Croix-Rouge suisse
Werkstrasse 18
3084 Berne



Le service de formation de l'association
cantonale signataire est certifié **eduQua**.

Croix-Rouge suisse



Descriptif de la formation

Dans les limites des compétences qui lui sont attribuées, l'auxiliaire de santé CRS assure des tâches relevant des soins et de la prise en charge auprès de personnes en bonne santé, malades ou handicapées, déléguant ainsi les proches.

L'auxiliaire de santé CRS exerce son activité sous la supervision et sur délégation de professionnels des soins et de la prise en charge titulaires d'un diplôme ou d'un certificat fédéral de capacité.

La formation s'articule autour des domaines de compétence opérationnelle suivants:

- Aménagement des modalités de collaboration et de communication. Développement du rôle d'AS CRS
- Assistance à la personne dans les soins corporels et de santé dans des situations stables, conformément aux instructions
- Accompagnement sur instruction dans l'organisation de la vie quotidienne en situation stable
- Participation à la promotion de la santé et à la prévention
- Intervention dans la sphère domestique
- Participation aux tâches administratives et à l'organisation du travail

Modalités d'évaluation

L'évaluation passe par des contrôles formatifs et sommatifs, qui permettent de vérifier que les compétences définies sont acquises. Le stage est évalué selon des critères uniformes.

Durée de la formation

Remplissant toutes les conditions et normes nationales requises pour l'obtention du certificat d'auxiliaire de santé CRS, la formation comprend au moins 120 heures d'enseignement théorique.

Stage

Le stage a lieu dans un établissement médico-social, une institution pour personnes en situation d'handicap ou dans un service d'aide et de soins à domicile et dure entre douze et quinze jours.

Renvoi concernant le certificat

Les compétences et aptitudes de l'auxiliaire de santé CRS peuvent être consultées sur

